

CALENDRIER DES PROCÉDURES

2022-2023
COTONOU-PARAKOU

CONVOCATION AU DÉPÔT DE DOSSIER PAPIER

5

- Lorsque votre dossier en ligne est complet et soumis, Campus France vous envoie une convocation au dépôt de dossier papier.
- Vérifiez bien la liste des documents à fournir sur nos site internet et page Facebook.
- Imprimez votre convocation.
- Remettez vos documents (originaux + copie) lors de votre RDV pour dépôt à l'Espace Campus France. Les convocations pour les dépôts de dossier et les entretiens sont transmises directement aux candidats. Vous ne pouvez pas prendre RDV vous-même.



**PENSEZ À VENIR AVEC LES ORIGINAUX
+ LES PHOTOCOPIES SIMPLES, SEULE LA PIÈCE
D'IDENTITÉ DOIT ÊTRE LÉGALISÉE**

ENTRETIEN INDIVIDUEL

6

Préparez votre présentation :

- 1- votre cursus antérieur et actuel
- 2- votre projet d'études
- 3- votre projet professionnel
- 4- vos motivations

Présentez-vous à l'heure, muni de votre pièce d'identité et de votre convocation à l'entretien.



CONSULTEZ NOS CONSEILS SUR NOTRE SITE INTERNET

CHOIX DÉFINITIF / ATTESTATION DE PRÉINSCRIPTION

7

Connectez-vous régulièrement à votre espace personnel pour vérifier les réponses des établissements.

- **Réponses négatives** : fin de la procédure Campus France
- **Réponses positives** : valider votre choix définitif sur la plateforme « Etudes en France » et télécharger votre attestation de pré-inscription.



NE VOUS PRÉCIPITEZ PAS. ATTENDEZ D'AVOIR PLUSIEURS RÉPONSES POSITIVES AVANT DE FAIRE VOTRE CHOIX DÉFINITIF

ÉLABORATION DE VOTRE PROJET D'ÉTUDES

1

Avant de créer votre compte sur "Études en France", renseignez-vous sur les formations proposées en France. Aidez-vous du catalogue de formations proposé sur les sites web de **Campus France Bénin** et/ou de **l'ONISEP**.

Étudiez bien le programme des formations sur le site web de chaque université et vérifiez les modalités d'admission.



FAITES PREUVE DE CURIOSITÉ ET INVESTISSEZ-VOUS !

CRÉATION DE VOTRE COMPTE

2

Rendez-vous sur le site web de **Campus France Bénin**. Cliquez en bas à gauche sur « **Procédure Campus France** ». Vous serez redirigé sur la plateforme « **Etudes en France** ».

Cliquez sur « **je m'inscris** » et créez votre compte.

Lors de la confirmation de création, vous recevrez un mail contenant un lien sur lequel vous devez cliquer dans les 24h pour activer votre compte.

Saisissez votre e-mail et créez votre mot de passe.



**CONSERVEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE NUMÉRO
BJ 21 OU 22 +5 CHIFFRES**

SAISIE DE VOTRE DOSSIER EN LIGNE ET CHOIX DES FORMATIONS

3

- 3.1 Je saisis mes informations personnelles
- 3.2 Je remplis le cursus (prévoir une **seconde** ligne 2023 dans la rubrique autre activité et y insérer **la quittance de paiement Société Générale**)
- 3.3 J'ajoute mes justificatifs scannés
- 3.4 Je remplis mon dossier de formation



UNE VIDÉO DE DÉMONSTRATION EST DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET

RÈGLEMENT DES FRAIS DE GESTION DE VOTRE DOSSIER

4

Vous devez impérativement payer ces frais de gestion de dossier dans une des agences de la **Société Générale du Bénin (compte n°502)** avant de soumettre votre dossier. **Les frais Campus France s'élèvent à 70 000 FCFA**. Ces frais n'entraînent pas l'attribution d'une pré-inscription dans un établissement, ni l'attribution d'un visa.



VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT RÉGLER CES FRAIS AVANT DE SOUMETTRE VOTRE DOSSIER (LA DATE LIMITE DES FRAIS DE GESTION DE DOSSIER EST FIXÉE AU 15 NOVEMBRE 2022)

DEMANDE DE VISA ET PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR

8

Consultez le site web de **Campus France Bénin**

Vous pouvez également participer aux ateliers de préparation au départ (payants) et aux conférences consulaires organisés par l'Institut Français.

Rapprochez-vous de l'équipe Campus France pour vous orienter sur la procédure de demande de visa. Soyez vigilant sur l'aspect hébergement et garant financier. Attention aux officines privées.



CAMPUS FRANCE EST VOTRE SEUL INTERLOCUTEUR POUR L'ÉLABORATION DE VOTRE PROJET D'ÉTUDES ET DE VOTRE PROJET DE MOBILITÉ VERS LA FRANCE !

PROCÉDURE CAMPUS FRANCE



NOTRE SITE WEB :
www.benin.campusfrance.org

NOTRE PAGE FACEBOOK :
Campus France Bénin

MON BJ 22 -



Dépôt dossier le .. / .. / 202. à ..h ..

Entretien Individuel le .. / .. / 202. à ..h ..



CALENDRIER DES PROCÉDURES



RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2023 - 2024

COTONOU-PARAKOU
www.benin.campusfrance.org

PROCÉDURE	FORMATIONS	DÉBUT DE LA CAMPAGNE	DATE LIMITE DE PAIEMENT*	DATE LIMITE DE SOUMISSION DU DOSSIER EN LIGNE**	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS***	DATE LIMITE POUR LE PASSAGE DES ENTRETIENS***	DATE LIMITE POUR LA REPOSE DES ÉTABLISSEMENTS	DATE LIMITE POUR LE CHOIX DÉFINITIF
DAP	Licence 1 PASS/L.AS (ex PACES) Licence 1 Santé	01/10/2022	15/11/2022	30/11/2022	15/12/2022	15/03/2023	30/04/2023	31/05/2023
HORS DAP	DUT, DEUST, CUPGE BTS, CPGE, DCG, L2, L3 MASTER Écoles d'ingénieurs hors Réseau Polytech Écoles de commerce Écoles d'art hors Campus Art							
	Procédure «ParcourSup» parallèle obligatoire****							

Réseau Polytech - Toutes les informations sur les procédures d'admission sont en ligne sur le lien suivant : www.polytech-reseau.org

Coût des frais de gestion de dossier : 70 000 FCFA, à payer dans une agence de la Société Générale (compte n°502)

Date limite de paiement des frais de gestion de dossier : 15 novembre 2022

* Il est obligatoire de payer les frais de gestion et de soumettre son dossier pour la 1ère fois pour le 15 novembre à minuit au plus tard. Dans le cas contraire, le candidat ne sera pas éligible à la procédure Campus France et il n'y aura aucune possibilité de remboursement des frais de dossier.

** Les dossiers soumis au-delà du 30 novembre à minuit ne seront pas traités par Campus France Bénin.

*** Les convocations pour les dépôts de dossier et les entretiens sont transmises directement aux candidats. Vous ne pouvez pas prendre RDV vous-même.

**** La procédure ParcourSup permet de postuler en 1ère année dans l'enseignement supérieur français.

Attention : pour les candidats béninois ou étrangers non ressortissants de l'Union Européenne, la procédure ParcourSup ne dispense pas de réaliser la procédure Etudes en France. Les 2 procédures doivent être réalisées en parallèle, sachant que la procédure « Etudes en France » doit être initiée en 1er lieu (ouverture généralement dès octobre) et la procédure « ParcourSup » dans un second temps (ouverture généralement en janvier de l'année N+1)

Faites le même nombre de choix sur ParcourSup et pour la procédure Etudes en France (7 maximum).

Les établissements et domaines d'études que vous choisirez sur ParcourSup devront être exactement les mêmes que pour la procédure «Études en France».